

Si on écoute Valls, Hollande est donc antisémite



Le 16 avril dernier, la France représentée par Laurent Stefanini a voté à l'Unesco une résolution proposée par l'Algérie, l'Egypte, le Liban, le Maroc, Oman, le Qatar, le Soudan. Elle proclamait, sans nuance, le seul caractère musulman du site de la mosquée Al-Aqsa. Ce site repose pourtant sur le Mont du Temple, celui de Salomon, et domine le Mur dit des Lamentations où les Juifs n'ont jamais cessé de prier depuis près de deux mille ans, de la destruction du Temple en 70 jusqu'à nos jours.

Cette résolution n'obéit qu'à un seul but : transformer Israël

en puissance colonisatrice « étrangère » qui serait donc illégitime, diaboliser son existence et entretenir le désir de son éradication. Ce négationnisme de la culture juive et du lien continu des Juifs avec la terre d'Israël est le pendant obligé de l'antisémitisme qui n'accorde aucune place aux Juifs dans les pays de la dispersion. A l'antisémitisme qui a œuvré dans le passé, succède et quelques fois s'adjoint celui qui œuvre dans le présent et qui se nourrit de l'islamisme quand ce n'est pas du gauchisme, un gauchisme qui n'a jamais mesuré les effets de l'antisémitisme des pères fondateurs de la gauche, Marx, Proudhon, Bakounine, Fourier sur sa propre mythologie. On passe ainsi du peuple de trop à pays de trop et inversement. Ce n'est pas tant le nombre des attentats et des actes antisémites commis en France qui mine les Israélites de l'Hexagone, que ce sentiment d'une nouvelle exclusion qui les ostracise comme représentants d'un Etat étranger et les pousse vers la sortie.

Une fois déposées les lunettes de la diabolisation d'Israël et des Juifs, c'est l'islamisme naissant qui en 1947 se révèle la source du conflit israélo-palestinien. Dirigé par le Mufti proche d'Hitler – qui sera épargné par la France d'une arrestation par la Grande Bretagne- le camp palestinien obnubilé par le seul refus islamique d'un Etat juif rejette tout partage et ne songe même pas à construire son Etat dans la partie qui lui est dévolue et qui sera occupée par les Jordaniens vingt ans durant. L'ensemble des media convertis à la diabolisation d'Israël participera à la manipulation des opinions publiques par une sémantique appropriée. On ne parlera plus de Judée et de Samarie mais de « Cisjordanie ». On évoquera des territoires occupés et non pas disputés, pour cacher que ces territoires ont été repris, en 1967, par Israël aux Jordaniens, qui les occupaient depuis 1948. Et que la ligne dite de 67 correspond à une ligne de cessez-le-feu et non pas à une frontière négociée entre Israéliens et Palestiniens. Dans le même temps, les Juifs étaient chassés des pays musulmans suite aux défaites des armées arabes à

l'issue des guerres de 1948 et de 1967, dont l'unique but était d'éradiquer le nouvel État d'Israël. Israël dont 20% de la population est arabe est donc confronté à l'islamisme depuis sa création mais fait nouveau la France est désormais elle aussi confrontée au même islamisme que ce soit celui de Daesch, celui qui fait trembler l'Afrique ou celui qui s'agite dans les cités assassines. Un islamisme porté à la négation de l'autre. Ménager l'islamisme aux portes d'Israël et maintenant aux portes de l'Égypte et prétendre le combattre ici témoigne d'une faiblesse, d'un aveuglement ou pire d'une lâcheté. Le vote de la résolution de l'Unesco, ce vote de la honte, a été commis au nom du peuple français et ne fait qu'alimenter l'idéologie islamiste, chiite ou sunnite, qui ne connaît pas de frontières. Tant que la France ne changera pas de politique à l'égard d'Israël, on peut légitimement douter du bien-fondé de son action pour la sécurité des Français, Juifs ou non, désormais confrontés au même terrorisme que les Israéliens.

Manuel Valls – mais a-t-il encore voix au gouvernement? – ayant déclaré au diner du Crif : « L'antisionisme, c'est-à-dire tout simplement le synonyme de l'antisémitisme et de la haine d'Israël », on ne peut donc se retourner que vers François Hollande pour identifier l'instigateur du vote de la honte. Il est vrai que le Président en quête d'électeurs potentiels et de contrats n'hésite pas à asséner des leçons de démocratie au président égyptien pour se dispenser d'en donner au président iranien négationniste, antisioniste s'il en est et misogyne. Mais le projet islamiste, s'il est porteur de la haine d'Israël est aussi porteur de la haine de la France et de ce qu'elle représente, attentats à l'appui, ce qu'aucun président « anormal », qui serait donc « à la hauteur », ne devrait oublier.

En 1806, Chateaubriand se rend à Jérusalem, où les Juifs sont majoritaires dès le XIXème siècle et il écrit par anticipation pour les auteurs du vote de la honte à propos du lien entre les Juifs et la terre d'Israël :

« Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre selon la parole de Dieu, on est surpris sans doute mais pour être frappé d'un étonnement surnaturel, il faut les retrouver à Jérusalem, il faut voir ces légitimes maîtres de la Judée esclaves et étrangers dans leur propre pays... Si quelque chose parmi les nations, porte le caractère du miracle, nous pensons que ce caractère est ici. »

(Itinéraire de Paris à Jérusalem)

Et le même Chateaubriand, visionnaire, écrit à propos de l'Orient musulman qui entourait Jérusalem :

« Qu'en sortira-t-il ? Recevrons-nous le châtement mérité d'avoir appris l'art moderne des armes à des peuples dont l'état social est fondé sur l'esclavage et la polygamie ? Avons-nous porté la civilisation au dehors ou avons-nous amené la barbarie dans l'intérieur de la chrétienté ?... Je ne me laisse pas éblouir par des bateaux à vapeur et des chemins de fer, par la vente du produit des manufactures... tout cela n'est pas de la civilisation... »

(Mémoires d'Outre-tombe, p.390 T2)

Allo ? M. Hollande ? M'entendez-vous ? N'est-il pas temps d'instituer le délit d'antisionisme aux côtés du délit d'antisémitisme ? Ce nouveau négationnisme n'est-il pas tout aussi criminel ?

Claude Berger

Auteur de « Pourquoi l'antisémitisme ? » et de « Itinéraire d'un Juif du siècle » (aux Editions de Paris)